

cipes contre lesquels j'ai protesté avec toute la force possible. J'ai toujours compris que l'organisation du département ne pourrait pas se maintenir indéfiniment ou avec succès, à moins qu'elle ne fût mise sur un pied sage et économique.

Je n'ai pas sous les yeux une copie de la lettre que le représentant de Colchester a adressée au ministre lorsqu'il a démissionné, mais je crois savoir que l'honorable député déclare dans cette lettre qu'il a attendu cinq ou six mois qu'on définisse ses attributions, et que, s'étant aperçu qu'on ne faisait rien au sujet de sa demande il a démissionné: Le premier ministre ou le ministre de la Milice, qui est responsable de ce département, ne nous ont pas expliqué les causes qui ont entraîné ces démissions; c'est-à-dire, ce que le département a à déclarer concernant l'affaire. Maintenant que ce crédit est soumis au comité, il est temps, je crois, que le ministère nous parle de cette question qui est d'une importance vitale pour tout le pays. M'est-il permis d'ajouter que l'entrefilet suivant se trouve dans un article de fonds qui a paru dans la "Gazette" de Montréal, journal qui n'est pas hostile au ministère, que je sache:

Dans sa lettre de démission, le lieutenant-colonel F. McKelvey Bell, directeur des services médicaux du département de rétablissement civil des soldats, critique la direction de ce qui est devenu l'une des divisions importantes du service public. Il déclare que sa manière de voir l'organisation médicale varie beaucoup avec le système établi par l'ancienne commission des hôpitaux militaires, lequel, du moins en grande partie, a été continué par le département de rétablissement des soldats. Bien que ce département ne s'occupe que des soldats blessés ou malades, le service médical a toujours été secondaire dans presque toutes les divisions de l'organisation et n'est "devenu qu'un rouage dans une machine encombrante". Le colonel Bell refuse d'accepter la responsabilité de cet état de choses. Au contraire, il dit que les recommandations qu'il a faites afin d'obtenir une plus grande cohésion et plus d'efficacité dans le service ont été reçues avec dédain ou qu'on ne s'en est presque pas occupé. Il dit qu'il existe un manque de sympathie et de compréhension vis-à-vis des services médicaux et même "un antagonisme contre la profession médicale en général". Trouvant sa position impossible il adopte la seule ligne de conduite possible si ces critiques sont bien fondées, il donne sa démission.

Un peu plus loin cet article, que je ne lirai pas en entier, contient ceci:

Le ton général de la lettre de démission du colonel Bell est curieusement semblable à celui que M. F. B. McCurdy, secrétaire parlementaire du département de rétablissement des soldats avait pris en septembre dernier. Lues ensemble, ces deux lettres donnent une fâcheuse et troublante impression. M. McCurdy se plaignait de ce que ses devoirs n'avaient jamais été clairement définis, bien qu'une période de sept mois se soit écoulée et que, pendant plusieurs

mois il n'y eut pas d'assemblée de la commission des hôpitaux. Il refusait d'accepter des responsabilités où il ne pouvait exercer son autorité et il a donné sa démission.

Or, je crois savoir que ce département de rétablissement des soldats emploie quelque chose comme quatorze cents employés qu'on a nommés sans autorisation de la commission administrative du service civil. Je voudrais que le ministre me dise si c'est vrai et, en général, nous aimerions à avoir de lui plus de détails au sujet des questions que je viens de mettre devant le comité.

L'hon. M. ROWELL: En ce qui touche la dernière déclaration de mon honorable ami disant que quatorze cents fonctionnaires ont été nommés sans l'approbation de la commission du service civil, on me dit que cette rumeur n'est nullement fondée. Les fonctionnaires du département de rétablissement des soldats sont nommés par la commission comme dans tous les autres services. Quant à l'autre question, la démission du docteur McKelvey Bell, le premier ministre, a déposé devant la Chambre la correspondance à ce sujet et je ne connais personnellement rien de l'affaire. Mais, traitant des travaux de ce département en général je crois que mon honorable ami comprendra, et que les membres de ce comité comprendront, que le travail de ce département constitue quelque chose d'entièrement nouveau, c'est un nouveau terrain qu'on cultive et c'est un travail fort difficile.

Les fonctionnaires français, anglais et américains qui s'occupent de ce genre de travail ont tous reconnu l'excellente manière avec laquelle le Canada a préparé son travail et les résultats qu'il a obtenus. Des représentants de la Grande-Bretagne, de la France et des Etats-Unis ont visité le Canada dans le but d'inspecter les travaux de ce département et tous, sans qu'on les en prie, ont écrit aux chefs des services pour donner leur témoignage de l'efficacité du travail. Je dis que ces témoignages sont la preuve qu'en ce qui regarde notre travail et ceux des autres pays, nous avons parfaitement bien réussi.

M. JACOBS: Ces représentants avaient-ils lu la lettre de M. McCurdy?

L'hon. M. ROWELL: Je ne sais pas s'ils avaient eu cet avantage.

M. JACOBS: Ou celle du docteur Bell?

L'hon. M. ROWELL: Il se peut qu'ils n'aient pas non plus lu celle du docteur Bell. Mais ils ont vu l'exécution des travaux et c'est là-dessus qu'ils rendent témoi-